

**Eclairage devant du parc du Mollard par le SIEL**

Il y a lieu d'envisager des travaux d'éclairage public pour signaler l'entrée du Parc du Mollard pour un montant de 4 111 €. Le SIEL réalisera ces travaux pour le compte de la commune.

**Renouvellement de l'adhésion à la dématérialisation des marchés publics du Département**

Le Conseil Départemental de la Loire s'est positionné comme offreur de service numérique territorial avec la mise à disposition gratuite d'un service de dématérialisation des marchés publics auprès des collectivités. La durée de la convention est de 5 années.

**Maintien des indemnités des élus**

Par délibération du 30 mars 2014, les indemnités ont été fixées. L'article 3 de la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 indique que les indemnités de fonction du maire sont fixées à titre automatique au taux plafond. Si l'indemnité est à un taux inférieur, il est nécessaire d'acter cette volonté.

**Cession des terrains situés au bourg de Châteauneuf**

Des travaux de rénovation sont en cours sur le site de la madone, du cimetière et du bourg. Le propriétaire des parcelles A400, A405, A734, A736, A768, A1106, A1074, A1075 et A1076 a accepté de céder ses terrains à la commune. Le propriétaire des parcelles A518, A902 et A388 a également accepté de céder ses terrains à la commune.

**Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)**

Le Conseil Départemental demande son accord au programme d'actions 2016-2020 du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains de la Vallée du Gier Pilatoise, pour l'amélioration de la situation foncière, des conditions techniques des exploitations.

**Demande de subvention auprès de l'Etat**

Une subvention sera demandée à la Préfecture au titre du « Développement d'infrastructures en faveur du logement » pour finaliser l'aménagement autour des logements locatifs du bourg.

**Décision modificative du budget de l'eau**

Suite à la remontée de compétences à Saint Etienne Métropole, des écritures d'ordre doivent être intégrées au budget 2015.

**Motions**

Deux motions approuvées concernant le maintien des services de la Trésorerie Principale de Rive de Gier et la sollicitation de St Etienne Métropole pour le déploiement de la fibre optique sur les communes du Pays du Gier.